

REUNION du COMITE DIRECTEUR

Jeudi 08 Mars 2012

Présents : Mrs P. ROY, J. REGNIER, R. GRENIER, G. PHILIPPE, C. CRAMETE, M. ANSERMIN, G. ARDIN, W. BASTIT, L. BOUNIOL, A. BRISEUX, G. DJIZMEDJIAN, J. GOJERE, J.F. MAILLET, C. SCANSAROLI, R. TURGIS. Mme J. DA SILVA.

Absent(e)s excusé(e)s : Mmes C. HUTSEBAULT, A. LEFORT- KOVATCHEVITCH, Dr C. NORMANN, Mr J.P. PEGURRI.

Invités: Mrs F. COQUOZ (CTR), H. ROEHR (Membre d'Honneur).

Ouverture de la séance à 18h10

Une minute de silence est respectée en hommage aux récentes disparitions de Mrs C. DAGUE, R. BOULES et C. LEBRAS.

Le Président Régional se fait porte parole de beaucoup des membres présents pour demander l'appellation du Super Challenge de l'édition 2012 des Challenges du CIF : Souvenir Christian DAGUE.

L'épreuve réservée aux 1ères, 2é et 3é de cette manifestation sera dédiée à Clément LEBRAS.

Adoption à l'unanimité. (sous réserve de l'accord des familles).

Un hommage complémentaire en mémoire de Christian DAGUE est organisé le samedi 10 mars au cimetière d'Orly-ville sous l'égide de William BASTIT, afin de permettre à de nombreuses personnes absentes lors des obsèques de participer à ce moment de recueillement, .Patrice ROY, Roger GRENIER et Jacques REGNIER représenteront le C.I.F.

Adoption à l'unanimité du P.V. de la réunion du 12 Janvier 2012.

Point sur les licences enregistrées au 05 Mars 2012. Bien que cette situation précoce ne soit pas très représentative de la situation définitive, elle fait ressortir, comparativement à la même date 2011, un nombre de 6922 licences enregistrées soit une augmentation de 4,06%. La spécificité BMX laisse entrevoir une nouvelle forte augmentation pour cette saison 2012.

Le texte de l'accord ASO / FFC visant au versement d'une aide financière en regard de la mise en place d'actions réalisées par les Régions, Départements et Clubs, sera prochainement mis en ligne sur les sites Fédéral et Régional. Les aides envers les clubs concerneront, en priorité, les associations affiliées exclusivement FFC.

Selon l'avis des représentants Franciliens au Congrès Fédéral FFC de Bastia, les ateliers mis en place envers le VTT et la formation des dirigeants et bénévoles, ont été très développés et constructifs sur le devenir des futurs brevets d'encadrement du cyclisme.

Confirmation des modifications apportées aux différents classements Nationaux par points dès cette année :

- *Retour des points pour les Juniors Hommes dans les épreuves de Juniors seuls.*
- *Retour des points pour la série Cadets Hommes.*
- *Création d'une grille de points pour la Coupe de France Cadets des comités Départementaux.*
- *Pour 2012, comptabilisation sur la période de Février au 31 Août 2012.*
- *A partir de 2013 la période prise en compte se fera du 1^{er} Septembre (N-1) au 31 Août.*

Confirmation des labellisations 2012 pour :

-VTT DN1 : US MELUN,

DN2 : US DOMONT, T.C. CERNY

-BMX DN2: Entente BMX Ile de France.

Partenariat Crédit Mutuel /cif : En présence du Président Régional assisté de Mr W. BASTIT, une convention a été récemment signée entre les parties et qui confirme les avants projets explicités antérieurement (P.V. du 12/01/2012).

Suite à une réunion organisée à la Région Ile de France par le vice -président chargé des sports et à laquelle participaient le président régional, le vice-président chargé du secteur le coordinateur fédéral et le CTS :il est confirmé la mise en place d'un certain nombre d'actions du Conseil régional envers le BMX :Il est prévu des aides pour la remise en état de pistes existantes et la création de nouvelles. Un état de l'activité BMX en Ile de France doit être remis par le comité régional afin de mieux connaître les réels besoins sur le territoire Francilien. Prochaine réunion en présence de Mrs COQUOZ et G. PHILIPPE et des représentants de l'IRDS qui nous proposeront une date de réunion à la fin Mars.

Réorganisation de fonctionnement liée à la multitude d'opérations prises en charge antérieurement par Christian DAGUE.

La présidence de la commission Jeunes est attribuée, durant cette année 2012, à Mr William BASTIT , dont il était Vice-Président.

La gestion des Chèques Transport est confiée à Mr C. CRAMETE en collaboration avec Maryvonne DAUMARD .

Actuellement les opérations sur le site Régional sont traitées conjointement par Mrs J.F. MAILLET, A. BRISEUX ,J.P. RIBOULET .et Roger GRENIER ainsi que par les présidents de commissions et responsable technique possédant l'accès délivré précédemment.

Les commissions Régionales : Les compositions sont entérinées et visibles sur le site Régional.

Quelques candidatures arrivées après les délais indiqués n'ont pu être retenues.

Un point du règlement Fédéral relatif au reversement des droits d'engagements aux organisateurs d'épreuves Pass-Cyclisme est abordé et engendre un débatpassionné. Face au manque de clarté du texte officiel ne précisant pas si le remboursement en cause doit porter sur le nombre d'engagés OU le nombre de partants, cet éclaircissement demandé est soumis au vote des

membres présents. 8 voix en faveur du reversement de 6€ par engagés, 7 voix en faveur du nombre de partants, 1 abstention.

Le versement portera donc, pour cette saison 2012, en regard du nombre d'engagés de l'épreuve.

Vélodrome de Saint Quentin en Yvelines : Le Président Régional demande l'accord du Comité Directeur pour l'envoi d'une lettre d'intention d'occupation de locaux de notre éventuel transfert du siège social sur le site à venir.

Une surface de 209 M2 serait proposée, complétée par 7 emplacements de parking.

Accord unanime est donné pour formuler cette intention. L'autorisation de transfert du siège Régional devra définitivement être validée par vote lors de l'Assemblée Générale Régionale de Janvier 2013.

Adoption à l'unanimité de propositions de R. GRENIER faites à la réunion de Bureau du 09 Février dernier (voir compte rendu sur le site), à savoir :

-non comptabilisation dans les statistiques Régionales des épreuves organisées par un club Francilien sur un territoire extérieur.

-Remises des récompenses personnelles Régionales lors des Assemblées Départementales des récipiendaires.

-Engagements via internet pour les épreuves Ecole de vélo des manches du Challenge Régional Cyclo-cross.

-Sur ce même Challenge désignation d'une personne pour la gestion des différents classements.

Questions diverses :

C. CRAMETE souhaite la désignation par la commission arbitrale Régionale, sur les épreuves du calendrier Régional des séries 1ères et 2è, au seul Président de Jury. Les arbitres complémentaires seraient désignés par la commission Départementale de l'organisateur.

Motifs invoqués : Limiter le coût vers l'organisateur et éviter des pertes de temps de l'arbitre sur la route.

Le Président de la commission Régionale, Mr J.F. MAILLET, fait savoir que depuis la mise en place de son principe de désignation, il n'a jamais reçu de contradictions de la part des arbitres et organisateurs, excepté pour deux organisations. Face au refus systématique de Mr MAILLET de vouloir apporter une modification, bien que la question ne soit pas soumise au vote, le souhait exprimé est sans suite.

Le Président de la commission de la route, parlant des organisations annulées en cours de saison demande de mettre en place le versement d'une indemnité égale à 10% du montant des droits d'organisations initiaux pour les associations qui, APRES le dépôt de leur détail d'organisation, annule leur épreuve pour motif autres que décision Municipale ou Préfectorale.

Cette proposition est adoptée pour une application durant la saison 2013.

Mr M. ANSERMIN mentionne la difficulté de compréhension pour la souscription de l'assurance liée à un engagement « Carte à la journée », et du bienfait de mettre à disposition ces carnets directement envers les clubs qui, souvent eux-mêmes, les remettent à leurs licenciés. Il est alors

très difficile de savoir si le paiement a été effectué. Une précision devrait être apportée sur une utilisation identique pour tout le monde.

La séance est levée à 21 h 50'

Claude CRAMETE

Secrétaire de séance